

Volume 1

Guide de lecture.

Ce fascicule reprend le sommaire et les pièces composant le dossier d'enquête. Pour chacune des pièces de la partie 1 (pièces de A à L) et de la partie 2 (dossier Loi sur l'eau) il précise le contenu respectif des fascicules.

Pour exemple pièce C, notice explicative, « Cette pièce présente le projet (historique, objectifs, justifications), les principales caractéristiques des ouvrages les plus importants, les conditions d'exécution des travaux ainsi qu'une appréciation sommaire des dépenses associées ».

A chaque pièce ainsi exposée correspond un « conseil » pour le lecteur, par exemple, pièce C « Information-clé pour les lecteurs: consultez cette pièce si vous souhaitez avoir un aperçu synthétique de l'ensemble du projet soumis à l'enquête publique unique ».

Ces précisions prennent toute leur importance et valident l'expression « **Guide de lecture** ». A noter que les modifications apportées au dossier après que l'avis de l'autorité environnementale-CGEDD ait été rendu sont rédigées en italique, de couleur verte, pour faciliter la compréhension des pièces du dossier.